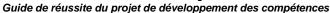


MC Coiffure coupe couleur





Objectif: Informer les acteurs de la formation en MC Employé traiteur









Taux de réussite (1ère session en 2022)



Source: IPA2018 - L'insertion professionnelle des apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes



Objectifs de la formation

- Prendre en charge le client, repérer les contraintes techniques, les caractéristiques de la personne et élaborer un diagnostic,
- Conseiller et suivre le client et proposer des prestations associées et complémentaires,
- Organiser et suivre les activités, organiser le poste de travail et gérer les produits, les matériels et les énergies,
- Mettre en œuvre des techniques de modification de la couleur, des techniques de coupe « dame », des techniques de coiffage,
- o Contrôler la qualité et contrôler et suivre les équipements.



Durée:

o 1 an en contrat d'apprentissage (dérogation possible de la durée + ou -).

Rythme:

- o 28 semaines.
- o 3 jours en entreprise et 2 jours à l'IFPP.



Etre titulaire d'un CAP Métiers de la

coiffure



Coût

Formation gratuite pour l'apprenti,

 Formation gratuite pour l'entreprise secteur privé (prise en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise).



MC Coiffure coupe couleur

Guide de réussite du projet de développement des compétences



Objectif: Informer les acteurs de la formation en MC Employé traiteur



La charte de l'alternance

(Extrait de la charte de l'apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes)

Pour garantir la meilleure intégration de l'apprenant au sein de l'entreprise formatrice :



- L'apprenti s'engage auprès de l'entreprise à :
 - o S'investir dans l'équipe de professionnels qui l'accueille.
 - Effectuer les missions confiées par l'employeur et son maître d'apprentissage.
 - o Respecter le mode de fonctionnement de l'entreprise.
 - Appliquer les consignes de santé et de sécurité au travail pour protéger ses collèques et lui-même.
 - Rendre compte à son employeur et/ou maître d'apprentissage de ses activités à l'IFPP.
 - o Acquérir les gestes professionnels pour l'exercice du métier.
 - Prendre en compte avec considération la proposition de recrutement que son employeur serait amené à lui faire à l'issue de sa formation.



- l'employeur et le maître d'apprentissage s'engagent auprès de l'apprenti à :
 - Faciliter son intégration en lui donnant des repères et un cadre lui permettant d'apprendre son métier dans de bonnes conditions.
 - Assurer sa formation pratique en lui confiant des missions opérationnelles en adéquation avec le diplôme ou le titre préparé.
 - Veiller au suivi de sa formation à l'IFPP, notamment en participant aux rencontres organisées par l'IFPP, en complétant le carnet de liaison.



- L'IFPP s'engage auprès de l'apprenti et de l'entreprise à :
 - Dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle.
 - L'accompagner tout au long de son parcours et de prendre en compte ses éventuelles difficultés.
 - Assurer son suivi en entreprise, en réalisant des visites en entreprise et en mettant en place des documents de liaison IFPP/Entreprise/apprenti.
 - L'accompagner dans sa recherche d'entreprise et dans ses démarches d'insertion professionnelle.
 - o L'accompagner dans son orientation.
 - Proposer des outils de suivi du parcours de l'apprenti.
 - Faire un retour régulier sur le comportement et le suivi par l'apprenti de la formation à l'IFPP et alerter sur les difficultés éventuelles.
 - Assurer une médiation pour renforcer l'intégration de l'apprenti en entreprise et prévenir une rupture de contrat.









MC Coiffure coupe couleur

Guide de réussite du projet de développement des compétences



Objectif: Informer les acteurs de la formation en MC Employé traiteur



Référentiel de formation

Le référentiel de formation est disponible sur simple demande auprès de l'IFPP (www.ifpp15.com).



Les enseignements dispensés à l'IFPP

Les enseignements dispensés par les formateurs de l'IFPP sont :

- Technologie appliquée et pratique professionnelle,
- Biologies et technologies appliquées,
- o Environnement professionnel,
- Relations professionnelles.



Suivi et Lien permanent avec l'IFPP

Les emplois du temps, le suivi pédagogique et les relevés de notes sont consultables sur le portail « net-Y-Paréo » à l'adresse : https://ifpp15.ymag.cloud/



La rémunération d'un(e) apprenti(e)

Situation	Moins de 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 an	56% du SMIC	68% du SMIC	78% du SMIC	102% du SMIC

SMIC, le salaire brut minimum à 35 heures au 1er janvier.



MC Coiffure coupe couleur Guide de réussite du projet de développement des compétences



Objectif: Informer les acteurs de la formation en MC Employé traiteur



Les possibilités de poursuite de formation à l'IFPP

2 ans supplémentaires BP Coiffure



Comment privilégier vos échanges avec l'IFPP ?

En joignant un de nos services (accueil, inscription, formation, pédagogique, hébergement, restauration, direction) en :

- o Téléphonant au 04.71.63.81.81,
- o Envoyant un mail à direction@ifpp15.com,
- o Complétant le formulaire contact sur le site de l'IFPP (www.ifpp15.com),
- o Ecrivant à l'IFPP (8, rue A. Perdiguier, 15000 Aurillac), à l'attention de la Direction.
- o Répondant à l'enquête annuelle de satisfaction.





Notes

